

ARRETE DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DOSSIER N° DP 033 240 24 S 0074

Déposé le 18/06/2024

De

Mme Aude WEBER

Domicilié(e)

60 rue du Docteur Schweitzer 33340 – LESPARRE MÉDOC

Pour

Construction d'une pergola

Sur un terrain

sis

60 rue du Docteur Schweitzer 33340 – LESPARRE MÉDOC

Cadastré AN 139

SURFACE DE PLANCHER

Existante: 150 m²

Créée: 0 m²

Démolie: 0 m²

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu la déclaration préalable de travaux présentée le 18/06/2024, par Mme Aude WEBER, demeurant 60 rue du Docteur Schweitzer à LESPARRE-MEDOC (33340) et enregistrée par la mairie de LESPARRE-MEDOC sous le numéro DP 033 240 24 S 0074,

Vu l'objet de la demande :

- > Pour la construction d'une pergola, d'une emprise au sol de 15.30 m²,
- Sur un terrain situé 60 rue du Docteur Schweitzer à LESPARRE-MEDOC (33340), parcelle cadastrée AN 139.

Vu le code de l'urbanisme.

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en conseil municipal le 10 juillet 2017, notamment le règlement de la zone Ud.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à Lesparre Médoc, le 27 juin 2024



Le Maire Bernard GUIRAUD

Pour Le Maire, L'Adjoint délégué à l'urbanisme Joël CAZAURON



NOTA:

- La réalisation des travaux pourra donner lieu au versement de contributions au titre de la taxe d'aménagement. L'avis d'imposition sera transmis ultérieurement au pétitionnaire, par les services du TRESOR.
- 2. La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales